
**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
ÉVALUATION TERRES NOURRICIÈRES**

LE CFSI

Créé en 1960 suite à l'appel de la FAO pour lutter contre la faim, le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI¹) intervient sur deux thématiques majeures : la promotion d'une agriculture et d'une alimentation durables et solidaires et le renforcement des sociétés civiles.

Reconnu d'utilité publique, le CFSI rassemble 26 organisations membres (associations issues de la société civile ou représentant des collectivités territoriales, syndicats). Depuis sa création en 1960, il sensibilise et mobilise l'opinion publique pour la défense du droit à l'alimentation et la lutte contre les inégalités. En tant que plateforme pluri-acteurs, il fédère les organisations autour de valeurs communes en faveur des droits humains et contre les inégalités, finance les actions de coopération, de sensibilisation et de plaidoyer, propose des espaces d'échanges, de réflexion et de production de connaissances à partir de l'expérience de terrain.

TERRES NOURRICIERES - LE PROGRAMME A EVALUER

Le programme Terres Nourricières est cofinancé par l'Agence Française de Développement. Il s'inscrit dans la ligne « structuration du milieu associatif » (SMA). Le budget triennal de la troisième phase (12/2023 – 11/2026) est de 4 millions d'Euros co-financé par l'AFD, le CFSI, des bailleurs privés (dont la Fondation de France, partenaire d'un des volets du programme) et les organisations impliquées dans les initiatives mises en œuvre.

Le programme a pour finalité de contribuer à la structuration du milieu associatif engagé sur les enjeux agricoles et alimentaires. Il articule trois modes d'action :

- Soutien aux innovations locales et paysannes en Afrique de l'Ouest, menées par des organisations locales et/ou européennes, incluant des actions de capitalisation dans le cadre du programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) ;
- Plaidoyer auprès des responsables politiques et économiques français en faveur d'un développement des filières ouest-africaines ;
- Sensibilisation des citoyens afin qu'ils adoptent des comportements favorables à des systèmes alimentaires durables en Afrique de l'Ouest.

La phase actuelle privilégie comme axe la convergence des réseaux engagés dans le consommer local en France et en Afrique de l'Ouest pour répondre aux défis communs : alimentaires, nutritionnels et écologiques. L'impact visé au terme de cette phase est que les organisations agricoles et citoyennes ouest-africaines et françaises définissent des stratégies communes pour répondre à ces enjeux.

¹ www.cfsi.asso.fr



Plus spécifiquement, cette nouvelle phase se concentre sur :

- 1)** L'accroissement par les réseaux de la mobilisation et de l'engagement des citoyens en faveur des transitions agricole, alimentaire et écologique en France et en Afrique de l'Ouest (**ALIMENTERRE**) ;
- 2)** Le développement des filières alimentaires durables et des emplois décents pour les jeunes et les femmes en Afrique de l'Ouest par les organisations ouest-africaines et européennes (Pafao) ;
- 3)** L'intégration par les responsables politiques et économiques des impératifs des transitions agricole, alimentaire et écologique en France et en Afrique de l'Ouest (plaidoyer).

L'EVALUATION

Objet de l'évaluation

Cette évaluation répond aux exigences de redevabilité de l'AFD, principal bailleur du programme Terres Nourricières. La démarche répond également à une exigence du CFSI, souhaitant obtenir un regard externe et objectif sur le choix des leviers actionnés par le programme compte-tenu de la dégradation du contexte. L'attente du CFSI et de ses partenaires est particulièrement forte sur l'évaluation de la pertinence des nouvelles orientations mises en œuvre dans cette phase (diversification des cibles du festival **ALIMENTERRE**, échanges inter-pays sur les cantines scolaires en Afrique de l'Ouest, appui à l'accès aux financements des petites entreprises, rapprochement avec les acteurs de la santé, etc.) et l'identification des éléments clefs à mobiliser pour d'éventuelles suites du programme.

Il est précisé que le CFSI n'est pas opérateur d'actions de terrain. Il rassemble des acteurs, anime des réseaux, finance des actions menées par d'autres. Le processus d'évaluation devra donc bien situer la place et le rôle du CFSI. Cette évaluation s'intéresse donc à l'action, à la stratégie d'intervention et au dispositif de mise en œuvre, dans une triple perspective :

- Rendre-compte des réalisations significatives du programme et des nouvelles dynamiques lancées ou renforcées, et les illustrer par des cas emblématiques ;
- Caractériser la plus-value d'un programme tel que Terres Nourricières dans le panorama actuel de la coopération internationale ;
- Améliorer les pratiques de pilotage et de gouvernance d'un programme de ce type.

L'ensemble pourra être mobilisé dans la conception de futurs programmes ou d'une prochaine phase du programme Terres Nourricières.

Suivi de l'évaluation

Un comité de pilotage sera mis en place, composé de représentantes de l'équipe salariée du CFSI, de membres du CFSI, ainsi que de représentants des partenaires impliqués dans le projet (réseau **ALIMENTERRE**, Pafao, de plaidoyer, Fondation de France).

Méthodologie et livrables

Il est attendu du ou des évaluateurs retenus / évaluatrices retenues :

- Une note de cadrage rédigée sur la base de la documentation existante et d'entretiens avec des membres du comité de pilotage de l'évaluation. Cette note de cadrage détaillera leur compréhension de la mission et la méthodologie proposée. Elle sera présentée au comité de pilotage pour validation ;

- Des entretiens et / ou des ateliers avec les membres du CFSI, certains de leurs partenaires internationaux, des personnes ressources du programme, des partenaires du programme en France (bailleurs actuels et potentiels, *think tank*, centres de formation, réseaux pluri-acteurs etc.) ;
- Un rapport provisoire, qui fera l'objet d'un échange avec le comité de pilotage de l'évaluation puis un rapport final. Le rapport final, accompagné d'un résumé exécutif sera présenté aux membres du CFSI, aux bailleurs et aux partenaires lors de temps d'échange dédiés.

PROFILS RECHERCHÉS POUR CETTE MISSION

Le CFSI recrute une équipe de consultants ou consultantes réunissant ensemble les compétences et expériences suivantes :

- Évaluation de programmes ;
- Connaissance avérée des démarches de structuration de réseaux et renforcement de capacités, notamment du panorama associatif français ;
- Connaissance des démarches d'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale, de plaidoyer ;
- Très bonne connaissance des enjeux agricoles, alimentaires et nutritionnels en France et à l'international, en particulier en Afrique de l'Ouest, des différents acteurs et réseaux concernés et des problématiques de financements des entreprises des filières agricoles et alimentaires ;
- Très bonne connaissance des contextes sociopolitiques français et uest-africains ;
- Rigueur méthodologique adaptée à la compréhension de programmes complexes à acteurs multiples. Cela suppose notamment de ne pas confondre le niveau du programme lui-même (qui fait l'objet de la présente évaluation) avec le niveau des projets soutenus par le programme.

Pour des raisons évidentes d'indépendance et d'externalité de l'exercice d'évaluation, les personnes adhérentes ou salariées d'organisations parties prenantes du programme ne peuvent pas concourir à cet appel.

L'évaluation se déroule principalement en France et suppose la présence sur place d'au moins un consultant / consultante de l'équipe.

CALENDRIER GLOBAL DE L'ÉVALUATION

CALENDRIER	REALISATION
11 février 2026	Lancement de l'appel à Manifestation d'intérêt
2 mars 2026	Réception des manifestations d'intérêt
16 mars 2026	Lancement de l'appel d'offre auprès des consultants présélectionnés
6 avril 2026	Date limite de réception des offres
Du 20 au 24 avril	Entretiens
Au plus tard le 30 avril	Sélection et contractualisation

De mai à fin juillet 2026	Evaluation
Fin mai 2026	Présentation de la note de cadrage au comité de suivi
Début septembre 2026	Restitution et remise du rapport intermédiaire
Fin septembre 2026	Restitution finale aux membres du CFSI
12 octobre 2026	Remise du rapport final

Les dates indiquées ci-dessous ne sont pas flexibles.

BUDGET

Le budget global de l'évaluation est de 40 000 euros TTC. Des frais supplémentaires pourront être alloués à des frais de mission qui devront être justifiés.

DOCUMENTS ATTENDUS POUR L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Le dossier de candidature comprendra :

- Les CV des consultants ou consultantes en précisant qui est le chef ou la cheffe de mission ;
- Une note d'une page expliquant les motivations pour cette mission ;
- Un budget provisoire de l'évaluation comprenant une précision des tarifs journaliers.

La proposition est à envoyer par mail à Emmanuel Cochon info@cfsi.asso.fr au plus tard **le 2 mars 2026**.

Annexe 1 : note de transparence du programme Terres nourricières

Nom de l'association	Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
Site internet	cfsi.asso.fr et alimenterre.org
Nom du programme	Terres nourricières
Nom du programme-Libellé long :	Convergence des réseaux ouest-africains et français engagés dans le consommer local pour répondre aux défis agricoles, alimentaires et écologiques
Lieu d'intervention	France et Afrique de l'Ouest
Type de programme	Projet SMA
Numéro de la phase	Phase 4
Thématique(s) principal e(s)	Sécurité alimentaire, transition écologique, commercialisation, SMA, ECSI
Principaux partenaires du programme	Fondation de France, DGER
Si programme porté en consortium – membres impliqués	Non
Objectifs	<p>Objectif global : Faire converger des réseaux engagés dans le consommer local en France et en Afrique de l'Ouest pour répondre aux défis communs : alimentaires, nutritionnels et écologiques.</p> <p>Objectifs spécifiques : OS 1 : Les réseaux accroissent la mobilisation et l'engagement des citoyens en faveur des transitions agricole, alimentaire et écologique en France et en Afrique de l'Ouest. OS 2 : Les organisations ouest-africaines et européennes développent des filières alimentaires durables et des emplois décents pour les jeunes et les femmes en Afrique de l'Ouest. OS 3 : Les responsables politiques et économiques intègrent les impératifs des transitions agricole, alimentaire et écologique en France et en Afrique de l'Ouest.</p>
Présentation du programme :	
<p>Principaux enjeux/défis et principaux constats liés au diagnostic réalisé en amont : Face au durcissement de la situation alimentaire en Afrique de l'Ouest et à l'accélération des crises sanitaires, climatiques et économiques, trois défis sont à relever : un défi citoyen en accroissant l'engagement et la mobilisation des citoyens, notamment des jeunes en Afrique de l'Ouest et en France en faveur de transitions durables et solidaires, un défi économique en développant des modèles agroécologiques viables et un défi politique en faisant des responsables politiques et économiques des acteurs des transitions.</p> <p>Compétences, expériences et expertise de votre OSC et des partenaires impliqués pour y répondre : CFSI : trois métiers : animation de réseaux, mobilisation de ressources financières pour soutenir des initiatives, capitalisation des pratiques pour produire et diffuser des connaissances auprès des réseaux et afin de sensibiliser les citoyens et interpeller les responsables politiques et économiques.</p> <p>Notoriété croissante du Festival ALIMENTERRE et partenariats solides avec le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, les acteurs de la transition et des acteurs en région (collectifs</p>	

régionaux et RRMA) / Expertise des réseaux et organisations impliqués dans la structuration des filières et des collectivités territoriales engagées dans des programmes alimentaires et territoriaux.

Historique et genèse du programme : Terres nourricières renforce les organisations et les réseaux actifs en France et en Afrique de l'Ouest, impliqués dans la promotion de systèmes agricoles et alimentaires territorialisés qui privilégient la consommation de produits locaux issus de l'agriculture familiale, transformés sur place. **Principaux impacts visés au terme de cette phase (quantitatifs et qualitatifs)** : les organisations agricoles et citoyennes uest-africaines et françaises définissent des stratégies communes (3) pour répondre aux enjeux des crises agricoles, alimentaires et écologiques. **Principaux impacts visés au terme du programme :** les décideurs politiques prennent des mesures en faveur des transitions agricoles, alimentaires et écologiques.

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Les réseaux accroissent la mobilisation et l'engagement des citoyens en faveur des transitions agricole, alimentaire et écologique en France et en Afrique de l'Ouest.

Enjeux : garantir des solidarités entre des zones de production et de consommation au niveau local, national, international et accroître la prise en compte des interdépendances et des enjeux communs liés aux transitions.

Indicateurs de l'OS : ALIMENTERRE : augmentation du nombre de jeunes mobilisés (passant de 35 000 par an à 40 000) et du nombre de personnes (jeunes et adultes) témoignant de leur envie de s'engager à l'issue d'un événement (passant de 55 000 à 65 000 par an).

Résultat 1 : Les réseaux de sensibilisation français et uest-africains renforcent leurs membres et leurs publics sur l'interdépendance des enjeux agricoles et alimentaires.

Activités : A11 : structurer et professionnaliser les réseaux de sensibilisation en France et en Afrique de l'Ouest ; A12 : sensibiliser et mobiliser les publics adultes, jeunes dont les futurs professionnels agricoles A13 : renforcer des synergies entre des réseaux français et uest africains

Indicateurs d'activités et cibles :

A11 : I1 nombre de formations du réseau : 6 formations dont 3 en présentiel durant la phase (idem phase précédente) et I2 : nombre de coordinations territoriales soutenues financièrement : 22 (17 phase précédente)

A12 : I2 : nombre de participants aux animations du festival : 80 000 par an (70 000 par an phase précédente)

A13 : I1 : nombre d'activités commune aux réseaux de sensibilisation français et uest africains (5 - VR 1)

Indicateurs de résultat : augmentation du nombre d'événements ALIMENTERRE qui lient les enjeux internationaux et nationaux (650 SR à 850 VC) et du nombre de têtes de réseau partenaires de 34 à 40.

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Les organisations uest-africaines et européennes développent des filières alimentaires durables et des emplois décents pour les jeunes et les femmes en Afrique de l'Ouest.

Enjeux : apporter des réponses concrètes à la faible rémunération du travail agricole et à la marginalisation des jeunes et des femmes

Indicateur OS 2 : progression du chiffre d'affaires des opérateurs des filières alimentaires durables. + 20 % (situation de référence déterminée lors de la contractualisation avec les porteurs)

Résultat 2 : Les filières alimentaires durables occupent plus d'espaces économiques sur leurs territoires.

Activités : A21 : soutenir la structuration des filières durables et équitables et la montée en compétences des acteurs des filières A22 : capitaliser les connaissances sur ces filières, la nutrition et la consommation alimentaire en Afrique de l'Ouest A23 : soutenir le passage à l'échelle d'entités économiques des filières alimentaires durables et équitables

Indicateurs d'activités et cibles : A21 : I1 nombre d'initiatives soutenues chaque année menées en partenariat par des organisations ouest-africaines et françaises : 13 (idem phase précédente) I2 : nombre d'initiatives soutenues ayant une approche genre probante : 80 % en moyenne (contre 66 % actuellement)

A22 : I1 : nombre de documents produits à destination du réseau Pafao et des professionnels ciblés : en moyenne 10 par an (correspond à valeur de référence) I2 : nombre de rencontres organisées avec les membres du réseau Pafao : 3 rencontres durant la phase (pas de rencontre de ce type actuellement)

A23 : I1 nombre de coups de pouce par an destinés à des entités économiques ouest-africaines : 7 (chiffre équivalent à 2022) I2 : nombre d'entités économiques accompagnées par un consultant : 5 par an (3 en 2022)

Indicateur de résultat : I1 nombre de professionnels engagés : 30 000 en moyenne par an (25 000 en 2022) et I2 ; nombre de consommateurs concernés : 3 millions par an en moyenne (2 millions actuellement)

OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : Les responsables politiques et économiques intègrent les impératifs des transitions agricole, alimentaire et écologique en France et en Afrique de l'Ouest.

Enjeux : le système agricole et alimentaire ouest-africain fait face à un contexte défavorable et à de nombreuses menaces résultant des crises écologiques, économiques, sanitaires et politiques d'où l'impératif pour les responsables politiques et économiques d'agir pour des transitions

Indicateur de l'OS 3 : nombre de mesures prises en faveur des transitions agricole, alimentaire et écologique (au moins deux mesures significatives).

Résultat 3 : Les organisations ouest-africaines et françaises renforcent leurs alliances en faveur des systèmes alimentaires durables et solidaires.

Activités : A31 : capitaliser les connaissances sur le passage à l'échelle des filières alimentaires durables et équitables en Afrique de l'Ouest ; A32 : élaborer des argumentaires communs pour interpeller les responsables politiques et économiques en France et Afrique de l'Ouest ; A33 : dialoguer avec les responsables politiques et économiques ; A34 : mettre en débat les avancées du programme.

Indicateurs d'activités et cibles : A31 : I1 : nombre de séminaires régionaux en Afrique de l'Ouest mobilisant des OSC et des collectivités territoriales ouest-africaines et françaises sur l'alimentation scolaire en circuits courts : 2 (2 phase précédente mais sans acteurs français). I2 : nombre de rencontres nationales entre des OSC ouest-africaines sur l'alimentation scolaire en circuits courts, et / ou le financement des petites entreprises de transformation : 8 rencontres (contre 7 durant la phase précédente)

A32 : I1 : nombre de textes de positionnement sur un ou plusieurs des sujets traités : alimentation scolaire en circuits courts / filière lait local / financement des petites entreprises de transformation pour leur changement d'échelle / conditions pour l'intensification agroécologique : 4 (1 texte de positionnement VR)

A33 : I1 : nombre de rencontres avec des responsables politiques et économiques : 12 (VC) contre 6 (VR)

A34 : I1 : nombre de participants français et ouest africains au séminaire final : 150 (100 actuellement)

Indicateur du résultat 3 : nombre de sujets communs approfondis : trois sujets (un seul actuellement)

Groupes cibles	Bénéficiaires direct·es : 80 OSC uest-africaines et européennes (surtout françaises) bénéficiant du fonds de soutien aux filières alimentaires ; 20 petites entreprises uest-africaines (fonds de soutien pour le changement d'échelle) ; 400 OSC uest-africaines et européennes, bailleurs et acteurs institutionnels (capitalisation et actions d'influence auprès des responsables) ; 20 collectivités locales françaises et uest-africaines impliquées dans l'alimentation scolaire en circuits courts ; 1 800 organisations du réseau ALIMENTERRE
	Bénéficiaires indirect·es : populations uest-africaines (projets), 100 000 productrices et producteurs, 20 000 transformatrices, 3 millions de consommateurs ; plusieurs milliers d'organisations liées à celles soutenues par le programme, et celles qui consultent les ressources alimenterre.org (20 000 visites par mois) ; citoyens ciblés par le réseau ALIMENTERRE, en particulier les (futurs) professionnels agricoles, soit 230 000 personnes en France et 10 000 personnes en Afrique de l'Ouest ; 20 responsables politiques nationaux français, européens et uest-africains, 10 responsables interprofession laitière.
Durée totale du programme	3 ans
Coût total du programme	4 156 050 €
Participation de l'AFD sollicitée	1 900 000 €
	100 %
	46 %